

ABONNEMENT.

En un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne chez tous les Libraires et Particuliers, par la poste, en adressant le montant au Directeur de la Presse.

Chef DONGREL et BULLIER, — Place de la Bourse, 33 ;  
FWIG, r. Amboise-Richel, 9 ;  
BEAUVIE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

**INSERTIONS.**  
Annonces, 1 ligne, 7 centimes  
Réclames, 25 centimes  
Faits divers, 10 centimes  
**RESERVES SONT FAITES.**  
Du droit de rétracter la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.  
Les articles de dimanche doivent être remis au bureau du journal la veille de la publication, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.  
On s'abonne :  
A PARIS, chez M. J. L. SAUMUR, Place de la Bourse, 33.

SAUMUR, 3 Septembre 1881.

Demain 4 septembre, il y aura onze ans que la République, sans discontinuer, travaille à la prospérité de la France. De la poignée d'intrigants qui, sans autre droit que sa volonté, s'empara du pouvoir, la majeure partie a disparu ; Thiers, Jules Favre et Crémieux ont passé successivement à la postérité avec des couronnes d'orties ; c'est du reste le sort que les survivants sont en droit d'espérer. Ce sont eux qui, au 4 septembre 1870, endettèrent la France de tant de milliards, firent la fameuse commission des marchés, dont les comptes ne sont pas encore approuvés, et lui firent perdre l'Alsace et la Lorraine. Voici ce qu'écrivait Jules Favre à Thiers : « A Ferrière, M. de Bismark m'avait parlé d'une paix possible au prix de Strasbourg et de sa banlieue. L'entrevue de Ferrière eut lieu le 20 septembre, seize jours après l'escamotage de l'Empire. Thiers a dit un peu plus tard : « J'ai la conviction que si nous avions fait la paix à ce moment (le 2 novembre), nous n'aurions pas perdu l'Alsace et la Lorraine. » Au 4 septembre, l'armée française n'avait perdu que 43,000 hommes, tués ou blessés ; et en y ajoutant la défense à outrance de l'armée de l'Est oubliée dans le Jura par le néfaste Jules Favre, la Commune et l'insurrection algérienne, conséquences du 4 septembre, le chiffre de nos pertes (tués ou blessés) s'élève à 200,000. Malgré les sommes énormes employées au matériel de guerre et à la réorganisation de l'armée, le grand stratège, le général Farre, qui moule les questions dans les casiers de sa cervelle étroite, pour châtier les Kroumirs introuvables, a mis un mois pour rassembler quelques mille hommes. Si nous avions eu affaire aux Allemands, l'ennemi eût pu arriver jusqu'à Paris et y entrer sans tirer un coup de fusil. Voilà un Farre

qui n'est guère lumineux et qui certes n'éclairera jamais notre armée. (Indépendant d'Indre-et-Loire.) Les préfets recomencent, pour le scrutin de ballottage, ce qu'ils ont fait pour le scrutin du 24 août. Voici la circulaire du préfet de Bordeaux :  
**Préfecture de la Gironde.**  
Le préfet de la Gironde à MM. les maires.  
Monsieur le maire,  
Pendant la dernière période électorale, des bruits mensongers de guerre prochaine, d'appel immédiat de jeunes soldats sous les drapeaux, de mortalité extraordinaire dans nos troupes d'Afrique, ont été répandus avec persistance. Je suis informé que ces bruits sont colportés de nouveau. Veuillez les démentir de la manière la plus formelle.  
La guerre n'est pas à craindre.  
La santé des soldats n'a rien qui puisse inquiéter. Les régiments ne feront que leurs exercices annuels, et les officiers leurs études habituelles sur le terrain.  
Voilà la vérité.  
Les nouvelles contraires sont de fausses nouvelles, inventées pour troubler les citoyens et les porter à voter pour les ennemis du gouvernement. La propagation de ces nouvelles constitue un délit que je vous prie de constater, afin que leurs auteurs soient poursuivis et punis suivant la loi.  
Recevez, monsieur le maire, l'assurance de ma considération très-distinguée.  
Le préfet de la Gironde,  
H. DONJOU.

Voici l'article du *Progrès militaire* du 31 août :

## L'ÉTAT SANITAIRE DES TROUPES EN TUNISIE.

La 5<sup>e</sup> Direction jette l'injure à la tête des médecins militaires. Elle les représente aux yeux de l'armée et du pays comme voulant désertir en masse leurs postes de Tunisie, à l'imitation de ces fonctionnaires de l'intendance qui, après avoir récolté des croix pour quelques jours de campagne passés la plupart dans les meilleurs hôtels des villes de la Régence, se sont empressés de rejoindre à Alger les ombres fraiches de Mustapha supérieur ou de regagner leurs garnisons de France. Le corps expéditionnaire est pendant ce temps décimé par la fièvre typhoïde, et, par la faute de l'intendance, notre corps de santé ne peut, malgré tout son dévouement, apporter aux malades les soins qui leur sont indispensables. Le nombre de ceux-ci augmente cependant chaque jour dans d'énormes proportions. Nous, qui, Dieu merci, pouvons parler sans qu'on nous suspecte d'aucune arrière-pensée politique, nous allons essayer de montrer s'il n'est pas temps que les médecins militaires soient mis en mesure d'améliorer, dans la mesure du possible, l'état sanitaire des troupes qui ont reçu la pénible mission d'asseoir définitivement la prépondérance de la France en Tunisie.  
1° Est-il vrai qu'à l'ambulance d'Ain-Draham il y ait eu jusqu'à sept morts par jour ?  
2° Qu'il y en ait eu jusqu'à six à l'ambulance de la Goulette, si bien que des craintes de contagion ont été manifestées par la population européenne à M. Roustan ?  
3° Que l'ambulance de Guardimou ait été très-fortement éprouvée par la fièvre typhoïde ainsi que le 142<sup>e</sup> de ligne et surtout le 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied ?  
4° Est-il vrai que le bataillon du 38<sup>e</sup> de ligne à Bizerte, complet à 605 hommes le 25 juin, n'en a plus que 440 présents ?  
5° Est-il vrai que le détachement du train des équipages débarqué à Bizerte le 6 mai

avec 409 hommes, vient d'être envoyé et de partir pour la province d'Oran avec 69 hommes présents, soit 40 absents sur lesquels 45 sont déjà morts.  
6° Est-il vrai, enfin, que la mortalité du corps expéditionnaire atteint dans un certain nombre de corps 148 pour 1,000 hommes, alors que la mortalité normale de l'armée est de 40 pour 1,000 au maximum ?  
Nous souhaitons de nous tromper, mais nous prévenons la 5<sup>e</sup> Direction que nous ne nous contenterons pas des notes optimistes dans le genre de celles qu'elle a l'habitude de faire publier sur l'état sanitaire du corps expéditionnaire, notes qui le désignent invariablement comme « aussi bon qu'en France ». L'opinion doit connaître la vérité. Il y a un moyen bien simple de ne tromper personne : c'est de publier au *Journal officiel* le relevé des certificats de décès adressés aux familles, décès provenant uniquement des ambulances de Tunisie, mais des hôpitaux de Philippeville, Constantine, La Cote, Bone, Djidjelli, qui reçoivent les évacués du corps expéditionnaire. En même temps le ministre ferait connaître qu'il songe à devancer le vote définitif des Chambres qui a confié aux médecins militaires la direction du service de santé ; qu'il va nommer un médecin en chef en Tunisie et donner la direction complète du matériel et du personnel aux médecins des ambulances du corps expéditionnaire.  
Un fait, bien secondaire en apparence, va montrer que le maintien du *statu quo* dans les mains de l'intendance est, en effet, aussi désastreux pour la santé des malades que pour les finances de l'Etat.  
Au 15 août, la 5<sup>e</sup> Direction a demandé à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris, 500 pantalons de malades pour être envoyés en Tunisie. Cet ordre d'expédition est plein d'enseignements ; il montre que les hôpitaux régionaux ne possèdent pas, comme l'a prescrit la loi du 7 juillet 1877, le matériel nécessaire pour le service hospitalier en campagne ; sans cela les hôpitaux d'Alger, Bone, Marseille, Lyon, à la grande rigueur, au-

32 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## MAITRE LE TIANEC

PAR M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE. (Suite.)

Une heure après, dans l'hôtel Hardellier, on s'agitait comme il arrive lorsqu'un départ se décide brusquement. L'Anglaise gémissait et entassait dans plusieurs valises tous les objets qui peuvent neutraliser la fatigue d'un voyage. Beaucoup lui manquaient, beaucoup d'autres n'étaient plus en assez bon état. C'était un monde qui s'ouvrait devant ses desirs. La femme de chambre préparait la valise de sa jeune maîtresse. A l'office, on pensait aux provisions utiles. Seule, Françoise ne s'occupait nullement de ces détails. Assise dans ce même fauteuil où, déjà, elle avait songé, ou, déjà, elle avait pleuré après son entretiens avec la femme pale, elle songeait et pleurait de nouveau. Devant elle, se dressaient la souffrance, la mort, la douleur pour ses proches... Derrière elle, un péril mystérieux, la honte, peut-être, la ruine pour ses amis... Et, navrée, la jeune fille se disait que pour se dévouer aux uns il lui fallait abandonner les autres....

Elle réfléchit, elle s'interroge, elle prie ; enfin, elle se lève, sonne ; la femme de chambre vient à cet appel.  
— Ne vous pressez pas tant, je ne partirai que demain soir. Dites-le à miss Ellen, s'il vous plaît.  
Pendant une demi-heure, il lui faut entendre les observations de l'Anglaise.  
— Les malles sont prêtes ; j'ai acheté ce qui manquait.  
— Tant mieux, miss, nous partirons demain soir.  
— Aôh ! les nuits sont déjà fraîches.  
— Je vais vous faire chercher des fourrures, si vous le désirez.  
— Votre père vous attend.  
— Il me dit de ne pas me presser.  
— Vous devenez singulière.  
— Hélas ! c'est possible.  
— Vous êtes maintenant émancipée à faire frémir. Quand je vous conseille quelque chose, c'est comme si je ne disais rien à vous.  
— Pardonnez-moi, chère miss, vous ne doutez ni de mon respect ni de mon affection...  
— Qui ne servent pas à grand chose. Vous ne voulez pas céder à moi ?  
— Excusez-moi, mais je suis décidée à partir demain soir.  
— Aôh ! dit miss Ellen en se retirant mécontente, il est temps que je m'échange contre un mari.

Elle devait s'écouler rapidement, cette journée qu'une anxiété arrachait à une autre. Il importait de ne pas en perdre un seul instant. Pendant la nuit, Françoise roula dans sa pensée mille projets, tous ou insuffisants, ou irréalisables. Elle sentait, la pauvre enfant, quelle différence existe entre une amitié vraie, digne de ce grand nom, et les faciles relations du monde. La jeune reine des salons, l'héritière recherchée, adulée, qui ne disait pas une parole sans trouver un écho flatteur, qui ne pouvait faire un seul pas sans rencontrer les hommages et les prévenances, tournait tristement ses regards autour d'elle, se demandant qui elle allait choisir au sein de cette foule brillante pour laisser à ceux qu'elle aimait un protecteur vigilant et caché.  
Aucun nom ne vient à ses lèvres. Pourtant, dans la haute société qu'elle fréquente, les caractères estimables, les esprits sérieux ne font pas défaut. Mais, quand ce n'est pas seulement la justice, quand c'est la tendresse qui s'alarme, cette tendresse est ingénieuse pour trouver des obstacles et prévoir des dangers. Là où elle reconnaît la droiture, elle craint l'imprudence ; ailleurs elle doute de la discrétion, vertu rare !  
Cependant, il est un appui sur lequel l'âme chrétienne peut toujours compter. Celui qui pénètre le cœur de l'homme en connaît non-seulement les faiblesses, mais encore les besoins et les dou-

leurs. Il a préparé d'avance le remède contre tout fatal isolement. Le moyen choisi pour apporter la miséricorde aux coupables suit en même temps garder pour les âmes innocentes des trésors de lumière et de consolation.  
Dès que le jour fut levé, Françoise, suivie d'une servante, se dirigea vers un quartier retiré où, entre de modestes maisons, un large terrain s'étend comme une cour sans barrières. Dans cette sorte d'enclos, à la fois public et silencieux, on voit souvent, comme sur les toiles de Giotto, passer les fils du Patriarche d'Assise, effleurant de leur robe de bure les passereaux familiers ou les chevreuils qui brouillent parfois l'herbe dont le sol est couvert.  
Au fond du terrain, à demi voilée par les branches d'un acacia, s'élève une chapelle blanche et simple comme une fiancée de l'évangélique dénuement.  
La grille qui la précède était ouverte. En tout temps, les saints trouvent devant eux les efforts de l'impiété ; mais il ne leur est pas toujours imposé de subir la persécution. Aux jours, peu éloignés cependant, où se passaient les faits de ce récit, certains pouvoirs ne s'étaient pas encore mélangés avec les droits et les consciences ; pour dépeupler, pour rendre muettes les demeures du dévouement et de la prière, des haïnes stériles n'avaient pas encore obtenu un solennel concours ; dans ces

raient fourni, et au-delà, ce dont on a besoin en Tunisie. Cette inexécution d'une loi, qui a le don d'exaspérer les intendants, en introduisant les médecins militaires dans les hôpitaux civils, ne nous surprend point, étant données les traditions du corps; mais nous espérons que les Chambres n'oublieront pas la façon dont les intendants, ces soi-disant défenseurs de la légalité, exécutent les volontés du pays!

Le Progrès militaire du 27 août a montré que, par suite d'une imprévoyance sans nom, les typhiques de la Goulette manquent de médicaments, de linge, des objets indispensables à l'hospitalisation; qu'ils sont « sous la tente, sans lits; les uns sur des brancards, les autres par terre », et pendant ce temps, l'intendance demande... 500 pantalons de malade! C'est peut-être pour que « les malades, qui vont entre deux tentes déposer leurs excréments contagieux », ne prennent pas froid! Ce serait grotesque et bouffon, si de pauvres malades ne payaient chèrement ces écoles.

Mais si les intendants connaissent les premiers besoins du service de santé, à la direction duquel ils se cramponnent d'une façon si désastreuse pour les malheureux soldats malades, ils sauraient que la question des vêtements d'hôpital est secondaire, et qu'avant de donner un uniforme aux malades, il faut les abriter, les couvrir, leur donner des médicaments, du linge et des vêtements. Au lieu du foin comprimé et des bœufs de Bizerte, déjà légendaires, que ne transportiez-vous du matériel hospitalier ou les hôpitaux mobiles, tant vantés par le XIX<sup>e</sup> Siècle? Nous y aurions perdu une bonne histoire, mais les malades y auraient gagné une installation peut-être convenable.

La méthode employée pour expédier ces pantalons de malade montre aussi de quelle façon économique l'intendance ménage les deniers de l'Etat. Toute maison de commerce aurait directement porté ses colis à la gare du chemin de fer P.-L.-M.; mais le procédé était trop simple pour les administrateurs que l'Europe nous envie: les pantalons ont été envoyés au Val-de-Grâce au magasin central du quai de Billy; c'est de là qu'ils repartiront pour Tunis, à moins qu'ils n'aillent auparavant séjourner à nouveau dans quelque magasin et ne fassent ainsi des voyages aussi onéreux qu'inutiles. Quand ces pantalons seront arrivés à destination, si l'on établit le prix de transport de chaque pantalon en regard du prix d'achat, on sera stupéfait de voir qu'il y aurait eu une grande économie de temps et d'argent à faire faire les choses sur place et à proximité. Mais cette façon de faire serait la mort de la centralisation à outrance, et que deviendraient les centralisateurs sans emplois!

Pour nous résumer, l'envoi des 500 pantalons de malade du Val-de-Grâce en Tunisie démontre: 1<sup>o</sup> que le système de centralisation à outrance, préconisé et soutenu par les intendants, nuit à la rapidité des affaires, tout en étant le plus onéreux; 2<sup>o</sup> que les intendants sont peu économistes des deniers de l'Etat; 3<sup>o</sup> que leur incompétence en service de santé est telle qu'ils ne savent différencier les besoins indispensables de ceux

sanctuaires, élevés souvent par la piété publique, une femme honorable, une jeune fille pure et de haut rang était libre de s'agenouiller sans qu'une main brutale osât se poser sur elle pour l'en arracher.

Françoise entra dans la chapelle, et, après s'être prosternée devant l'autel, s'approcha d'un confessionnal sur lequel était écrit le nom d'un Religieux. Une petite carte était attachée près de la porte; sur cette carte on lisait: « R. P. Bruno prêche la mission de Corzé. Revendra le 15 de ce mois. »

— Il est parti... Lui aussi!...

Navrée, la jeune fille s'assit: cette déception lui enlevait sa meilleure espérance. Elle resta longtemps, réfléchissant encore, puis elle murmura:

— Je n'ai plus qu'une chose à tenter. Cette démarche est hardie, téméraire peut-être. Je ne me le dissimule pas, et, pourtant, je crois que je dois m'y résoudre.

Elle rentra et attendit. Quand vint l'heure qu'elle avait choisie, elle se dirigea vers la rue David.

— Mademoiselle Miguella va mieux, dit la servante qui lui ouvrit la porte du général. Elle est même levée depuis un moment. Mais elle garde encore la chambre.

— Et Madame Le Huédeuc?

— Madame va parfaitement. Elle vient de se mettre à déjeuner ainsi que M. le baron et les

qui ne le sont pas; 4<sup>o</sup> que, pour eux, la loi du 7 juillet 1877 est restée à l'état de lettre morte.

Espérons que les Chambres, se souvenant d'un mot célèbre, leur diront qu'il faut se soumettre ou se démettre.

### Démentis des Préfets.

Chaque dépêche qui nous arrive d'Algérie, chaque article des journaux les plus opportunistes sur l'insurrection africaine, est un démenti jeté à la face des préfets qui ont osé soutenir que la guerre n'existait pas, que nos troupes étaient en parfaite santé, et suffisamment fortes pour continuer la lutte.

Qui donc prétendait qu'il faudrait cinquante mille hommes de troupes nouvelles pour dompter les Arabes? MM. les préfets ont démenti la nouvelle avec indignation; or, voici ce qu'écrivait le journal républicain le Gaulois:

« Notre correspondant de Toulon nous informe qu'un GRAND NOMBRE DE TROUPES vont être de nouveau dirigées sur Toulon pour concourir aux opérations qui vont commencer le mois prochain en Algérie et en Tunisie sous le commandement du général Saussier.

« ON PARLE D'UN CORPS DE 50.000 HOMMES. Deux régiments complets et un bataillon de chasseurs formeront la première brigade de ce corps. Ces sept bataillons sont prochainement attendus et seront pris hors du 15<sup>e</sup> corps, dans les 81<sup>e</sup>, 118<sup>e</sup> et 144<sup>e</sup> de ligne. »

En effet, les troupes partent tous les jours et des points extrêmes de la France.

Quand ils jetaient avec tant d'assurance leurs démentis à la face des candidats qui leurs déplaisaient, les préfets ignoraient-ils que l'insurrection se préparait de tous côtés, qu'elle allait éclater?

Les journaux ministériels n'hésitent plus à avouer que la guerre était « PREVUE INEVITABLE. »

Le Temps écrit:

« Un soulèvement était prévu; on peut même dire qu'il était inévitable; la date seule de ce mouvement pouvait faire question. »

Le Gaulois est du même avis:

« Le Ramadan vient de finir, dit-il. La guerre recommence. Ceci n'a rien qui doive nous étonner. Aussi bien en France qu'en Afrique, tous ceux qui connaissent les Arabes ne pouvaient se faire illusion sur les dispositions des indigènes. »

La Paix s'exprime en ces termes:

« Cet acte est probablement le premier acte d'une insurrection, qui a couvé en Tunisie pendant le Ramadan, et qui va peut-être éclater sur plusieurs points à la fois. »

Le Siècle, de son côté, signale la situation périlleuse que nous impose le protectorat tunisien et reproche au gouvernement d'en « faire ce que la France ne voulait pas ».

enfants.

— Ne les dérangez pas, je vous prie. Je vais monter un instant chez M<sup>lle</sup> de la Joussetière et, en descendant, si le déjeuner est terminé, je souhaiterai le bonjour à M<sup>lle</sup> Le Huédeuc.

— Madame sera bien fâchée si elle apprend que mademoiselle...

— Non, vous dis-je, je ne veux pas que vous la préveniez. Pensez-vous que le déjeuner doive durer longtemps?

— Madame vient de se mettre à table.

— Eh bien, je resterai quelques moments de plus près de M<sup>lle</sup> Miguella. Vous entendez bien, je défends que le déjeuner soit troublé... Allez à l'Adoration, Augustine, dit-elle à sa femme de chambre. Vous reviendrez dans une demi-heure.

Elle franchit rapidement les deux étages qui la séparaient de son amie. Au moment de pénétrer dans la chambre, elle s'arrêta. Son cœur battait violemment. Elle leva vers le ciel un regard suppliant et, se décidant, elle frappa.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

Entrés en Tunisie pour rétablir l'ordre sur nos frontières, nous voici aujourd'hui acceptant la mission d'assurer la tranquillité dans tout le territoire beylical, c'est-à-dire sur plus de mille lieues carrées, où le brigandage règne depuis des siècles, au milieu de tribus nomades qui n'ont jamais reconnu aucun gouvernement. Est-ce là ce que veut la nation? Nous ne le croyons pas. Donner une interprétation aussi étendue au traité du Bardo, ce n'est même plus prétendre au protectorat, c'est établir une sorte d'annexion et la pire des annexions.

La sécurité règne moins que jamais dans les provinces du Sabel et de l'Arad, et les tribus du littoral se sont enhardies, audace bien extraordinaire chez elles, jusqu'à venir attaquer nos troupes dans leurs cantonnements. Ces tribus ont subi le châtimeur qu'elles méritaient. Leur agression reste néanmoins un fait très-grave, qui dénote le peu de terrain gagné par notre influence depuis le traité du 12 mai, si tant est que nous ayons gagné. Devant cette attaque audacieuse, non-seulement nous ne pouvons pas nous flatter d'avoir rétabli l'ordre, mais nous serons peut-être contraints d'augmenter notre corps d'occupation et de prolonger des opérations militaires coûteuses, sans grand profit réel pour notre autorité.

Pendant ce temps, notre corps expéditionnaire s'émiette, se disperse en dix ou quinze postes d'occupation, les dépenses doivent augmenter considérablement, et voilà nos soldats transformés en gendarmes au service du gouvernement tunisien, mais à la solde des contribuables français. Ce n'est pas cela que voulait la France, ce n'est pas ce qu'avait entendu la majorité parlementaire.

### Chronique générale.

Le National continue à attaquer vigoureusement l'incapacité et l'incurie du gouvernement républicain en général, et de M. Farre en particulier.

« Le général Farre fait additionner quotidiennement ses lauriers dans les journaux qui lui sont dévoués; la collection de ces trophées encombrerait les Invalides; mais le public français est rassasié des victoires sur le papier qui laissent Bou-Aména dans une parfaite sécurité et la Régence de Tunis dans le gâchis.

» Que va-t-on faire?

» Continuera-t-on à égrener nos régiments par contingents inégaux pour renforcer les troupes en campagne, et combler les vides faits par la chaleur, la dysenterie et la fièvre typhoïde?

» Conservera-t-on un plan d'ensemble qui ne consiste plus à résister tant bien que mal, lorsqu'on est attaqué, sans prévoir d'avantage les mouvements de l'ennemi, sans les prévenir, sans les entraver?

» Resterons-nous toujours à la merci de quelques centaines de cavaliers qui apportent le désordre au gré de leurs caprices et défient la poursuite, comme ils se moquent de nos précautions rudimentaires?

» Il est désormais prouvé que la guerre d'Afrique exige l'extension de notre réseau stratégique de voies ferrées et la création d'une armée spéciale, instruite pour combattre un adversaire insaisissable dans un pays brûlant. Tactique, armement, équipement, chargement, tout doit différer des usages reçus en Europe, des nécessités d'une campagne contre des armées régulières.

» A-t-on senti au ministère de la guerre que la direction militaire se traite dans une ornière, qu'elle est la victime de son horreur pour les réformes indispensables, pour les transformations rapides? L'instrument dont on dispose n'est pas adapté pour le climat, la région et la race qui nous dispute le sol de l'Algérie. Il eût été d'un gouvernement intelligent de reconnaître d'avance les difficultés particulières de ce genre d'expédition et d'aviser. Ce qu'on n'a pas su faire avant, il faut au moins le réaliser après.

» Au lieu de cette activité féconde qui corrige le malheur et répare le désastre, nous ne voyons triompher que le système du piétinement, l'incapacité qui se dissimule derrière l'espérance béate d'un succès décisif. On compte toujours sur un hasard heureux pour fermer la bouche aux contradicteurs, pour arrêter les améliorations, pour se dispenser de penser et d'agir.

» C'est par cette inertie, ces temporisations inexcusables qu'on encourage la révolte et qu'on entretient l'anarchie.

La leçon est-elle enfin assez grande pour remuer les bureaux pleins d'optimisme, toujours surpris, toujours satisfait? Les préoccupations électorales ont cessé de troubler le sommeil du général Farre; que prépare-t-il, qu'ordonne-t-il, que fera-t-il? Nous l'attendons toujours à l'œuvre.

Par une dépêche de M. Jules Ferry expédiée avant-hier de Mont-sous-Vaudrey, on se trouve en ce moment, chacun des ministres présents à Paris a été invité à ne pas s'absenter avant le retour du président du conseil.

Ce retour s'est fait immédiatement; dès hier, M. Jules Ferry est rentré à Paris pour conférer avec ses collègues au sujet des affaires de Tunisie et d'Algérie.

Des dépêches des généraux Fergand et Saussier expliqueraient le retour de M. Jules Ferry.

On sait que le gouvernement italien, depuis quelque temps, prend des dispositions pour faire fortifier extraordinairement les îles de Sicile et de Sardaigne.

On assure que le gouvernement français, de son côté, a donné des ordres pour fortifier la Corse et pour l'achèvement du chemin de fer stratégique.

### EN AFRIQUE.

L'Agence Havas communique les dépêches suivantes:

Alger, 1<sup>er</sup> septembre, soir.  
La conduite du colonel Négrier dans l'affaire d'El-Abiod-Sidi-Cheikh, continue à être unanimement approuvée par la presse algérienne. Il est parfaitement confirmé d'ailleurs qu'aucune profanation n'a eu lieu dans le transfert des restes de Sidi-Cheikh, transfert qui a été effectué avec une pompe et des marques de respect qui ne laissent pas place au reproche d'avoir froissé de légitimes susceptibilités. Les fidèles musulmans pourront continuer à vénérer les restes de Sidi-Cheikh, seulement les excitations fanatiques auxquelles ce culte servait de prétexte seront plus aisément surveillées à Geryville qu'à El-Abiod-Sidi-Cheikh.

Des informations de sources diverses, mais qui se confirment entre elles, annoncent que Bou-Aména et ses contingents se seraient enfoncés dans le Sud jusqu'au Tafilaret.

Un espion des Rezaina est arrivé à Saida; il assure que Bou-Aména n'a plus avec lui que quelques Ouled-Ziad.

Les bruits d'une entente entre les divers groupes dissidents en vue d'une action commune sont attribués aux insurgés eux-mêmes, qui les font courir dans le but de dissimuler leur propre désaccord. Ces bruits ne méritent donc que fort peu de créance.

Un fort convoi est parti hier de Tafaroua pour Geryville.

Un bataillon de zouaves appartenant à la colonne Colonieu est arrivé à Moudza, venant d'escorter un convoi de ravitaillement pour Mecheria.

Tunis, 1<sup>er</sup> septembre, soir.  
Un officier et cinq cavaliers ont été attaqués à Rhadès par une troupe de 200 Arabes qui les ont poursuivis en tirant sur eux un grand nombre de coups de feu. Deux chevaux ont été atteints, mais les cavaliers démontés ont eu le temps de sauter en croupe derrière leurs camarades.

Français ont pu ainsi arriver à la Goulette. Quelques juifs, voyant arriver ces cavaliers au galop, ont cru que les Arabes étaient déjà aux portes de la Goulette et ont jeté la panique dans la population.

Les autorités tunisiennes ont fait couper le pont qui relie la Goulette à Rhadès. Du côté, l'amiral Conrad, informé de l'insécurité qui régnait chez les habitants, a voulu les rassurer et a envoyé le Trombeur dans le canal de la Goulette. Deux compagnies de débarquement ont passé la nuit dans les chaloupes, prêts à descendre au premier appel.

Les maraudeurs signalés hier du côté de Rhadès étaient ce matin aux environs de Tunis. Ils s'enquerront de l'état de la position de nos troupes. On croit qu'ils n'attendent que le moment où les camps environnants seront dégarnis de troupes pour attaquer la ville. Plusieurs groupes de cavaliers ont été vus entre Tunis et la Me-nouba.

Une agitation sourde règne dans les quartiers arabes de Tunis, et il ne serait pas prudent aux Européens de s'y hasarder à une heure avancée. On commence à s'inquiéter réellement de cette situation dans la colonie européenne et on demande que nos troupes occupent la ville. L'autorité militaire croit qu'il suffirait de mettre garnison dans les forts qui entourent Tunis.

Ce matin est arrivé un transport chargé de troupes à destination de Sousse. On dit qu'une partie de ces troupes doit débarquer ici et occuper la Goulette.

D'autres transports sont attendus. Le camp de Zaghouan n'a pas été inquiété jusqu'à présent.

D'après le correspondant particulier du Télégraphe, il ne faut pas se fier à la tranquillité apparente de Tunis; car il est certain que si les rebelles venaient à pénétrer dans la ville, ne fût-ce qu'un nombre d'un millier, il s'ensuivrait une insurrection générale.

La guerre sainte se préche dans tous les douars. L'autorité du Bey est partout méconnue. Quant aux bataillons tunisiens, c'est un ramassis de pillards disposés, le cas échéant, à tirer sur nos troupes. L'avis général est qu'on a eu grand tort de les armer et de les mettre en campagne.

**BULLETIN FINANCIER.**

Paris, 2 septembre. La situation générale du marché s'améliore; et cependant, il faut constater une certaine faiblesse, en particulier sur nos rentes. Le 5 0/0 est à 116.20. Le 3 0/0 perpétuel fait 85.85. On cote 90.15 sur l'italien et 47.42 1/2 sur le Turc.

L'action de la Banque de France atteint le cours de 6.400.

La reprise s'accroît sur l'action du Crédit foncier. On ouvre à 1.630 et on fait 1.640. Les achats du comptant sont plus nombreux. Les capitalistes mettent en portefeuille des actions du Crédit foncier et agricole d'Algérie.

La Société française financière est demandée à 985. Il y a des tendances très-nettes à la hausse.

Le Crédit de France est une des grandes valeurs dont le marché est le plus animé. Ce titre se négocie à 765. Les achats prennent tous les jours plus d'importance parce que les capitalistes apprécient un placement de cet ordre qui rapporte 10 0/0.

La Banque de Prêts à l'industrie est très-ferme à 620. Les négociations sont très-faciles sur ce titre dont le classement s'effectue dans les meilleurs portefeuilles.

La Banque nationale est très-bien tenue. Elle ne s'éloigne pas du cours de 700 qui doit servir de point de départ au prochain mouvement de hausse.

On traite en banque les actions du Crédit foncier luxembourgeois à 635.

Les Bons de l'Assurance financière ont un bon courant d'affaires à 310.

Le marché de la Banque transatlantique s'élargit notablement.

Le Crédit général français est fort demandé aux environs de ses cours précédents.

Lyon, 1,800; Midi, 1,265.

**Chronique militaire.**

La France sera représentée aux manœuvres d'automne du 9<sup>e</sup> et du 40<sup>e</sup> corps de l'armée allemande par le général de brigade Mathelin, chef de la mission militaire, le capitaine d'artillerie Cochard, le capitaine comte Jean de Sesmaisons, professeur à l'École militaire supérieure, et en outre par les deux attachés militaires de l'ambassade de France à Berlin, le lieutenant-colonel comte de Sesmaisons, frère aîné du capitaine déjà nommé, et le capitaine d'artillerie Colard.

L'empereur d'Allemagne a passé mardi une grande revue de la garde au Tempelhof. Une suite brillante, parmi laquelle on remarquait beaucoup de princes et d'officiers étrangers, assistait au défilé des troupes qui étaient commandées par le prince Auguste de Wurtemberg. Le défilé a duré deux heures.

**Chronique locale et de l'Ouest.**

**LES JOURNÉES DE PRESTATION.**

Le Conseil général de Maine-et-Loire a fixé ainsi qu'il suit le tarif d'évaluation des différentes journées de prestations pour l'année 1884 :

Journée d'homme,	1 fr. 50
— de cheval,	4 50
— de bœuf d'attelage,	60
— de vache d'attelage,	50

Journée d'âne,	50
— de voiture ou charrette allée d'un âne,	50
— de tout autre voiture ou charrette,	50

**POITIERS.**

À la veille des élections, M. le préfet de la Vienne faisait placarder dans le département l'affiche suivante :

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.**

« Habitants de la Vienne, des bruits mensongers de guerre et de mobilisation circulent dans le département. Je les démens de la façon la plus catégorique et la plus formelle. Je n'hésiterai pas à provoquer l'application des lois contre les auteurs de ces bruits qui troublent la tranquillité publique et la liberté des électeurs. »

Le préfet de la Vienne,  
**OISSIER.**

Malgré les démentis catégoriques et formels de M. le préfet, la guerre n'en a pas moins continué, plus terrible que jamais, et les départs de troupes augmentent chaque jour.

Avant-hier jeudi, deux batteries du 33<sup>e</sup> d'artillerie ont quitté Poitiers pour se rendre en Afrique prendre part aux opérations militaires. Ces deux batteries sont commandées par MM. Gibault et Dardaiguon, capitaines.

L'embarquement des troupes s'est fait avec beaucoup d'ordre et le train s'est mis en marche à 2 heures 50.

M. le général Legerot, les colonels, un grand nombre d'officiers, la musique de l'École d'artillerie et une bonne partie de la population avaient accompagné nos braves soldats jusqu'à la gare.

On les a quittés en leur disant : *Au revoir / Puisse ce vœu se réaliser !*

(Journal de la Vienne.)

**Les fêtes de Châtelleraut.**

La troisième journée de fêtes avait encore attiré, mardi, à Châtelleraut, une foule aussi grande que la veille. Aussi la ville conservait-elle son animation des jours précédents; mais, cette fois, c'était l'élément essentiellement agricole qui commençait à dominer, comme il convient à ces réunions, dont l'objet principal, on le sait, est le concours agricole. On recevait en effet les machines et instruments destinés à l'agriculture, et on procédait à leur classement.

Rien de pittoresque comme la vue de ces machines et de toute catégorie, consacrés à tous les besoins de la ferme. Les exposants sont nombreux; leur exposition est remarquable; elle est parfaitement agencée sur un vaste emplacement. Il y a à la des instruments perfectionnés qui excitent l'admiration générale. C'est tout un petit monde industriel qui donne la main au monde agricole, réalisant ainsi le beau mot de Sully : « L'agriculture et l'industrie sont les deux mamelles de la France. » — Qui sait? C'est peut-être à Châtelleraut même que le digne ministre du bon roi Henri IV a prononcé ces mots. De vivants souvenirs, en effet, se rattachent à la visite et au séjour du Béarnais et de son ministre dans la cité châtelleraudaïse.

Le jury du concours pédagogique a procédé à ses opérations. Les membres de ce jury ont exprimé leur satisfaction pour les travaux scolaires de diverse nature exposés par les maîtres et les élèves de plusieurs écoles congréganistes et laïques des deux sexes du département, et particulièrement les devoirs de classes et les remarquables travaux de couture, de broderie et de tapisserie des élèves des Sœurs de la Sagesse, de Châtelleraut.

À 8 heures, a eu lieu le beau concert donné au théâtre par M<sup>me</sup> Boidin-Puisais et M. Seghers, avec le concours de plusieurs autres éminents artistes de Paris, MM. Grodwole, Garcia, Jimenez, Menjaud. Une brillante et nombreuse assistance a chaleureusement applaudi, à plusieurs reprises, ces artistes, ainsi que les morceaux exécutés par l'Harmonie et l'Orphéon de la ville.

La foule des visiteurs a continué, mercredi, à se porter avec empressement au riant jardin horticole, dont on admire les merveilles.

Le même jour a eu lieu, dans le champ de tir de la garnison, le concours de tir, avec armes de guerre, revolvers d'ordonnance, fusils de chasse, carabines et pistolets Flaubert. Une foule très-nombreuse assistait à cette intéressante lutte. L'installation d'ailleurs était parfaite.

Le soir, à 7 heures, a eu lieu la distribution des prix aux vainqueurs de ce concours. Le premier lauréat est M. le sous-lieutenant Renault, du 32<sup>e</sup> de ligne, qui a obtenu les deux premiers prix d'armes de guerre (Gras) et de revolver, un superbe fusil de chasse et un revolver donné par le ministre de la guerre.

L'affluence des visiteurs venus des diverses parties du département de la Vienne continue.

Jeudi, a eu lieu l'ascension du ballon, monté par M. Brissonnet, accompagné de deux élèves aéronautes. Le lâchez-tout a été ordonné à 4 heures 40 et le ballon s'est élevé majestueusement dans les airs. Il est descendu heureusement à près de 80 kilomètres de Châtelleraut, à Usson-du-Poitou.

**M. Chevreul.**

Entre autres découvertes scientifiques de grande importance, M. Chevreul, l'éminent professeur du Muséum, a fait celle-ci vivre jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, sans la plus légère infirmité, ignorant des rhumatismes et de tous les accidents généralement quelconques qui atteignent les hommes à ces fantastiques hauteurs d'existence.

C'était en effet le 31 août que M. Chevreul entra dans sa quatre-vingt-seizième année, toujours travaillant et professant, et campant dans la tribune de la grande salle du Muséum sa haute et solide stature, sa belle tête prolongée d'une longue barbe blanche.

Si jamais savant a vécu hors de la chronique et des scandales, dans l'unique préoccupation de la science, c'est bien M. Chevreul. Le public ne le connaît que vaguement, ne l'ayant jamais vu mêlé aux choses du jour; le journalisme ne l'a jamais rencontré dans ses échos et dans ses polins. Toute la bruyante histoire de ce siècle a grondé devant lui sans qu'il ait détourné la tête de son laboratoire. La mort, occupée ailleurs, l'a oublié comme Fontenelle.

Il a fait dans sa vie plus de découvertes qu'Emile de Girardin n'a eu d'idées; non pas des découvertes banales et platoniques, à la façon de M. Paul Bert, mais des trouvailles industrielles dont chacune rapportait des millions... pas à lui, bien entendu.

M. Dumas lui a dit, en lui décernant, en 1852, le prix de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale : « Ce prix consacre l'opinion de l'Europe sur des travaux servant de modèle à tous les chimistes; c'est par centaines de millions qu'il faudrait nombrer les produits qu'on doit à vos découvertes. »

Sa biographie est quelconque. Né à Angers en 1786, il vint à Paris à 17 ans et entra comme préparateur dans la fabrique de produits chimiques dirigée par Vauquelin.

En 1813, il fut nommé professeur au lycée Charlemagne, et, en 1824, à la manufacture des Gobelins. Deux ans plus tard, il succéda à Proust, à l'Académie des sciences, puis il prit la direction du Muséum qu'il conserva encore.

Entre temps, il a fait une centaine de volumes et quelques milliers de découvertes.

Nous ajouterons pour mémoire — car cela n'a aucune importance chez un homme comme lui — qu'il est membre de toutes les académies existantes, décoré de la plupart des ordres européens et grand-croix de la Légion-d'Honneur. (Clairon.)

**BOURSE DE PARIS**

DU 2 SEPTEMBRE 1884.

Rente 3 0/0.	85 25
Rente 3 0/0 amortissable.	87 10
3 0/0 amortissable (nouveau).	85 50
Rente 4 1/2.	116 50
Rente 5 0/0.	115 85

**RECRÉATIONS INTELLIGENTES.**

La mode est aux jeux d'esprit, surtout aux amusements basés sur la littérature, l'histoire et la science. Achevez donc les *Recréations intelligentes*, de Ch. Ferrand (un vol. in-18 Jésus; prix 75 centimes), vous y trouverez des distractions de tout genre, moins banales que les jeux de société ou les tours de cartes.

Adressez 75 centimes en timbres-poste à M. Ferrand, éditeur à Besançon (Doubs). N. B. — M. Ferrand est également l'éditeur du *Journal des Curieux* et du *Dictionnaire des Curieux*.

**SAISON DES CHALEURS**  
42 ANS DE SUCCÈS  
**48 RÉCOMPENSES DONT 4 MÉDAILLES D'OR**  
**Alcool de Menthe**  
**DE RICQLÈS**  
bien supérieur à tous les produits similaires, infailible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; — Excellent aussi pour la toilette et les dents.  
Fabrique à Lyon, cours d'Herbouville, 9.  
Dépôt dans toutes les principales maisons de pharmacies, drogueries, parfumeries et épicerie fines.  
*Se méfier des imitations.*

**UNE DEMOISELLE**, munie de son brevet supérieur, désire donner des leçons de français.  
S'adresser Grand'Rue, n° 55, à Saumur, tous les jours, de 2 heures à 4 heures, excepté le dimanche.

**LES CHEMINÉES** ne fument plus avec la fumée H. CAHUZAC, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »  
LA ROCHE-VOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS**  
**ADULTES ET ENFANTS,**  
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite  
**REVALESCIERE**  
Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatos, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartrés, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr. Roux, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PYZIKET, instituteur à Eynacqas (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, un prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Biscuits ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BRISON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODÉ, propriétaire-gérant.

Etudes de M<sup>e</sup> Félix COQUEBERT DE NEUVILLE, avoué à Saumur, docteur en droit, Grand'Rue, n° 8, Et de M<sup>e</sup> Jules DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées (Maine-et-Loire).

### VENTE

AUX ENCHÈRES, Après conversion de saisie immobilière.

Il sera procédé, le dimanche deux octobre mil huit cent quatre-vingt-un, à une heure de l'après-midi, en la salle de la Mairie des Rosiers, et par le ministère de M<sup>e</sup> Degrez, notaire à Saint-Clément-des-Levées, commis à cet effet;

En vertu d'un jugement rendu sur requête, par le tribunal civil de première instance de Saumur, le treize août mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré, prononçant la conversion en vente aux enchères de la saisie immobilière pratiquée à la requête du sieur Louis Rousseau, propriétaire, demeurant à Bessé, commune du Thoureil, sur le sieur François Lasnier, charpentier, et la dame Françoise Boulet, son épouse, demeurant ensemble commune des Rosiers, ladite saisie faite par procès verbal de Bourrasseau, huissier à Saumur, en date du trente-un mai mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Saumur, le vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt-un, volume 30, numéros 17 et 18;

Sur la poursuite dudit sieur Louis Rousseau, qui a pour avoué constitué ledit M<sup>e</sup> Félix Coquebert de Neuville, en l'étude duquel il fait éléction de domicile;

Et aux clauses et conditions contenues au cahier des charges déposé en l'étude dudit M<sup>e</sup> Degrez, notaire à Saint-Clément-des-Levées;

A l'adjudication, au plus offrant et dernier enchériseur, des immeubles dont la désignation suit.

**DÉSIGNATION**  
Des immeubles à vendre et mises à prix.

Premier lot.

Une maison, occupée par lesdits époux Lasnier-Boulet, et située au bourg de la commune des Rosiers, laquelle est bâtie en tuffeaux et couverte en ardoises, ayant sur la façade principale, au rez-de-chaussée, une porte et deux croisées, au premier étage, deux croisées, deux lucarnes au-dessus, servitudes, caves et jardin, contenant trois ares neuf centiares, joignant au levant Valette, au midi la levée de la Loire, au couchant Gouin et au nord la route nationale de Saumur à Angers, compris au plan cadastral de ladite commune sous les numéros 30, 31 bis, 31 p et 31 de la section G.

Sur la mise à prix de six mille francs, ci..... 6,000 fr.

Deuxième lot.

Un morceau de terre, en forme de bache, sis au canton de l'Auneau, au lieu dit les Forges, dite commune des Rosiers, ensemencé en blé et ayant une rangée de vigne rouge, contenant quarante-deux ares, joignant au levant Joseph Dabon, au nord M<sup>e</sup> Gautier, au couchant les héritiers Sigogne, au midi les mêmes et par la hache Daburon, compris au plan cadastral de la même commune sous le numéro 162 p, section J.

Sur la mise à prix de deux mille six cents francs, ci..... 2,600

Troisième lot.

Un petit morceau de terre, actuellement en pré, sis aux Trois-Quartiers, commune des Rosiers, contenant environ trois ares, joignant au levant Brossière, au midi un ruisseau, au nord Charles Brossier et au couchant la route des Rosiers à Longué;

Plus, un autre petit morceau de terre, ayant la forme d'un triangle, complanté de quelques arbres, sis au même lieu et même commune, d'une contenance d'environ quarante-deux centiares, joignant au levant et au nord la route des Rosiers, au midi un ruisseau et au couchant Louis Dron;

A reporter. 8,600

Report. 8,600  
Le tout sur la mise à prix de cent vingt-cinq francs, ci..... 125

Quatrième lot.

Un morceau de terre, autrefois en vigne et actuellement ensemencé en pommes de terre, sis au canton des Sables, d'une contenance d'environ six ares trente centiares, joignant au levant le chemin du Pin, au midi Egretteau, au couchant M<sup>e</sup> Voisin et au nord André Dron.

Sur la mise à prix de cent vingt-cinq francs, ci..... 125

Total des mises à prix : huit mille huit cent cinquante francs, ci..... 8,850

Fait et rédigé par M<sup>e</sup> Félix Coquebert de Neuville, avoué poursuivant.

A Saumur, le trente août mil huit cent quatre-vingt-un.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE.

Enregistré à Saumur, le trente-un août mil huit cent quatre-vingt-un, folio 89, case 6. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

Tribunal de commerce de Saumur.

### DÉCLARATION DE FAILLITE.

Par jugement, en date du 2 septembre 1881, le sieur Maillot, Eugène, commerçant, demeurant à Doué-la-Fontaine, a été déclaré en état de faillite.

L'époque de la cessation des paiements a été fixée provisoirement au 26 août 1881.

Juge-commissaire : M. Sabatier, Emile.

Syndic provisoire : M. Proust, Le greffier du tribunal, L. BONNEAU.

Étude de M<sup>e</sup> Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

### VENTE

Aux enchères publiques, Le lundi 5 septembre 1881, à une heure après midi,

A Saumur, en la Salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55,

D'OBJETS D'ART EN BRONZE CUIVRE, VITRAUX et PORCELAINE

Consistant en :

Vases indiens de Bernerez, ciselés et dorés, grand brûle-parfum japonais, poignard malais indien, yagan, presse-papier en bronze, miniatures, vases, assiettes en porcelaine de Chine et du Japon, statuettes chinoises et japonaises.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, Ch. MILLION.

Étude de M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire à Saumur.

MAISON ET JARDIN A LOUER

A Saint-Florent.

S'adresser à M<sup>e</sup> veuve BERNARD-BODEAU, propriétaire à Saint-Florent, ou à M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire à Saumur.

Pour Noël prochain, MAISON A LOUER

Rue d'Alsace, n° 57.

S'adresser à M. VINSONNEAU, négociant, rue d'Orléans, 62. (487)

### A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Sise rue de Bordeaux, n° 50, Avec Cour, Écurie, Remise et Jardin.

Occupée actuellement par M. le commandant de Bourdon. S'adresser à M. FOUCHER, même rue de Bordeaux, 60. (369)

VINS garantis purs et naturels, à logés, en pièce neuve d'environ 230 litres, pris à Béziers. — S'adresser à M. COUSTAN, propriétaire à Béziers.

### CHEMISERIE SPÉCIALE



Mesures à joindre à toute commande :

- 1<sup>e</sup> Mesure. 1 à 1, tour du cou.
- 2<sup>e</sup> — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
- 3<sup>e</sup> — 3 à 3, largeur du poignet.
- 4<sup>e</sup> — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5<sup>e</sup> — 5 à 5, le tour sous les bras.
- 6<sup>e</sup> — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7<sup>e</sup> — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

EXEMPLE POUR 35 PROPORTIONNÉ

38. 14.78. 27. 43. 92. 80. 103.

Mesures : 1<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> 3<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> 5<sup>e</sup> 6<sup>e</sup> 7<sup>e</sup>

### A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir.

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.

S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

### A LOUER

PRÉSENTEMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine, UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'ancienne-Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE

UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE

S'adresser au sacristain de la Visitation.

### A VENDRE

A L'ESSAI

Une Chienne couchante, deux ans, première race.

S'adresser à M. BOISROMET, Alexis, à Fosse-Bellay de Cizay (Maine-et-Loire).

### A VENDRE

D'OCCASION,

Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.

S'adresser au bureau du journal.

### AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANBUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.

Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

### M. BEAUCHAMP

Successeur de M. SCHMETZ,

Rue d'Orléans, 36, à Saumur.

Seul entrepositaire des Bières de Maxeville et de Châteaurovaux.

A l'honneur d'informer MM. les consommateurs qu'il aura toujours à leur disposition des BIERES blondes et brunes à des prix modérés. (223)

### A LA PAIX

Maison la plus importante dans son genre

MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE

### SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent. Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse.

Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure) 6,50 — 7,75, — 9 fr., — 9,50.

Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, col et poignets en toile, 8,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.

NOTA. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, on m'écrit, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse passer sa vie de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

### CHEMISES CONFECTIONNÉES

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.

Chemises en madapolam, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.

Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guirlandes et boutonnières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr.

Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

### GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chausselles en tous genres

### CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES

Bretelles, Jarrettières, Boutons de manchettes et Parures en tous genres

### GANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

### LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année Journal Financier 52 N° par An

PARAIT TOUS LES DIMANCHES 2 FRANCS PAR ANNÉE

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Applications sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres. Chaque abonné reçoit gratuitement :

Le Bulletin Authentique DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS

Document inédit, paraissant tous les quinze jours, parvenant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier.

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres-postes, 59, rue Taillouit, PARIS

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

### AU COIN DE RUE

Rue de la Comédie, n° 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1, En face le Square, à Saumur.

### ON DEMANDE DE SUITE

1<sup>o</sup> Une première ouvrière pour Robes et Confections, très-capable;

2<sup>o</sup> Un apprenti pour le commerce. (460)

M. PAUL MÉNAGE, négociant à Saumur, demande un apprenti.

### AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca de J. CARRERE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARBEAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

### J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine. Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

### LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4° avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).

ABONNEMENTS : PARIS : 1 An, 6 fr.; 6 Mois, 3 fr.

DÉPARTEMENTS : 1 An, 5 fr.; 6 Mois, 2 fr. 50.

POUR L'UNION POSTALE : 1 An, 3 fr.

PARIS : 10 centimes le numéro.

DÉPARTEMENTS : 14 centimes le numéro.

QUARANTE-CINQ VOLUMES SORT EN VENTE

Le volume broché, Paris, 3 fr. Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Dimanche renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons : Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhat, Adolphe Belot, Paul Sautière, Blie Berliet, Clémence Robert, Octave Féré, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scibo, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Augange, G. de la Landelle, Henri Augange, Th. Labourieu, Adolphe Favre, Eugène Moret, Turpin, de Sansay, Sophie Gay, Pierre Zaccane, Mario Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Parait actuellement : Les Aventures d'un Peau-Rouge à Paris, Grand roman, par Gustave AYMARD.

ADMINISTRATION : Paris, Place Saint-André-des-Arts, 11.

NOTA. — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

Saumur, imprimerie P. GODET.